

Résolution

Générale

modern

Résolution n° 1/AN/01/4ème L portant sur la déclaration de politique générale du Gouvernement.

n° 1/AN/01/4ème L

Ministère
ASSEMBLÉE NATIONALE

Date de publication
12 février 2001

Numéro JO
n° 4 du 28/02/2001

Date du numéro
28 février 2001

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

L'ASSEMBLEE NATIONALE, A ADOPTE DANS SA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 12 FEVRIER 2001, LA RESOLUTION-PORTANT SUR LA DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE DU GOUVERNEMENT. 1°) Prenant acte de cette déclaration de politique générale et de bilan des activités gouvernementales ; 2°) Appréciant à sa juste valeur l'effort déployé par le Gouvernement en vue de stimuler l'initiative privée ; 3°) Consciente de la nécessité d'élaboration d'un programme d'orientation de politique économique et sociale pour un développement durable ; 4°) Approuvant la volonté politique du Gouvernement pour la promotion de la femme dans le processus du développement socio-économique ; 5°) Saluant les efforts déployés en vue de la consolidation des acquis et de l'Etat de droit ; 6°) Préoccupée par la situation du taux de chômage croissant et de la précarité des emplois ; 7°) Encourageant le Gouvernement dans sa détermination de motiver les commis de l'État ; 8°) Exhortant le Gouvernement à tirer parti des ressources humaines dont il dispose ; 9°) Soutenant entièrement la politique tendant à l'amélioration des systèmes de la Santé et de l'Éducation, condition sine qua none pour un développement durable et un avenir radieux de nos enfants ; A) Incite le Gouvernement à persévérer dans la réalisation du programme d'orientation politique, économique et sociale, B) Demande instamment à prendre des mesures concrètes en vue d'alléger les difficultés financières que connaissent les ménages djiboutiens, C) Recommande au Gouvernement de faire preuve d'une gestion rigoureuse et efficace, D) Encourage le Gouvernement dans ces réformes politiques, économiques et sociales, E) Réitère son soutien au Président de la République pour l'instauration de la paix dans la région, le renforcement des acquis démocratiques et de l'État de droit.